

## Conseil d'école extraordinaire Jeudi 28 janvier 2021

Ordre du jour : vote pour la dérogation liée aux rythmes scolaires.

Présents :

Me HAMELIN Karine, directrice  
Me OSMOND, Me SEGOVIA, Me MONTAUFRAY, Me PUPPET, enseignantes  
Me REY DORENE, conseillère municipale en charge de la commission scolaire  
Me ALEXANDRE, Me DUPONCHEL, Mr LEPETIT, Me SERGENT, Me ZANETTI,  
représentants des parents d'élèves

Excusés : Mr Guiffard et Mme Zekrin, représentants des parents d'élèves.

Secrétaire de séance : Me Montaufray

Ouverture de séance à 18h30, en visio-conférence.

Me Hamelin demande le vote de chacun pour proroger la dérogation à 4 jours.

Me Rey Dorène demande si une concertation de tous les parents a été faite.

Me Hamelin répond qu'il n'y a pas eu de nouveau sondage depuis 2017.

Me Rey Dorène note qu'il aurait été plus approprié de le faire car les représentants votent au nom de tous les parents.

Nathalie Alexandre précise qu'une concertation a eu lieu en 2017, 75% des parents étaient pour le retour à 4 jours.

Me Rey Dorène suggère une concertation à la rentrée prochaine.

Karine Hamelin vérifie le nombre de parents votants.

Me Rey Dorène transmet l'avis de la municipalité : la crise sanitaire a coûté 16 000 € de par l'embauche de 2 personnes supplémentaires, le retour aux 4 jours et demi paraît difficile car il nécessiterait l'emploi d'ATSEM et de personnel de garderie le mercredi matin donc un coût supplémentaire.

Me Zanetti : Il y a eu peu de discussion donc se prononce pour un maintien aux 4 jours

Me Alexandre pense que les parents se sont organisés pour 4 jours et ne savent pas qu'on peut revenir aux 4 jours et demi. Il y a de plus la crise sanitaire à gérer en ce moment. Elle se prononce aussi pour un maintien aux 4 jours.

Me Hamelin demande aux parents élus s'ils pensent qu'un sondage auprès de tous les parents d'élèves est nécessaire.

Me Rey Dorène propose de repartir pour 3 ans ainsi, puis d'organiser un nouveau sondage.

Me Sergent se prononce pour les 4 jours, car les parents et nouveaux parents sont organisés pour 4

jours.

Mr Lepetit se prononce pour un sondage dès maintenant, il précise que même s'il y a crise sanitaire, les rythmes scolaires restent importants et que cela suppose un débat : ce qui se passe sur les temps libérés, les apprentissages, quelle demi-journée et quels horaires etc. Il ne veut pas voter avant d'avoir sollicité les parents d'élèves.

Les enseignants se prononcent pour 4 jours :

- Me Segovia : a testé les 2 rythmes, les élèves sont plus fatigués à 4 jours et demi .
- Me Puppet : les élèves ont besoin d'une pause au milieu de la semaine.
- Me Hamelin : a testé les 2 rythmes : elle a constaté plus de fatigue le jeudi et vendredi avec les 4 jours et demi. De plus, les nouveaux horaires avec 4 jours conviennent mieux (8h30-12h le matin et après-midi raccourcie)

La municipalité via Me Rey Dorène se prononce pour le maintien aux 4 jours.

Me Hamelin entend la position de Mr Lepetit, mais rappelle que le résultat du vote du conseil d'école doit être donné le 8 février 2021.

Me Sergent propose de reconduire les rythmes pour 3 ans, puis de prévoir bien à l'avance une concertation.

Mr Le Petit déclare se trouver devant le fait accompli alors que cela aurait nécessité un échange de fond. Il ne se prononce pas et suggère un sondage dans le cahier de liaison, dont le résultat serait transmis aux parents élus par les enseignants, comme cela a été fait dans l'ancienne école de ses enfants (Raymond Brûlé) il y a 3 ans.

Me Alexandre précise qu'il y a 3 ans c'était aux parents élus d'organiser ce sondage.

Me Rey Dorene acquiesce.

Me Alexandre propose de recueillir par mail les avis sous 8 jours mais pense que le délai est juste.

Me Zanetti répond qu'un sondage se doit d'être organisé correctement, qu'il faut suffisamment de réponses pour que cela soit représentatif, et que ce n'est pas anodin pour les parents de passer de 4 jours à 4 jours et demi en terme d'organisation.

Mr Lepetit demande quand est arrivée la demande dérogation, car on risque de proroger par manque de temps.

Me Hamelin : le 16 décembre 2020. Elle veut bien réunir un nouveau conseil d'école le 7 février.

Me Duponchel propose soit un statu quo si la majorité est d'accord, s'il faut l'unanimité alors une concertation doit être organisée.

Me Alexandre précise que le résultat il y a 3 ans était de 60/40 environ. Elle propose une concertation dans 2 ans, car les parents pensaient que les 4 jours étaient pérennes.

Me Hamelin ajoute que l'équipe enseignante également ne pensait pas qu'il faille rediscuter des 4 jours ou 4 jours et demi.

Me Alexandre ajoute que relancer le débat 4 jours / 4,5 jours en 1 semaine rajoute des difficultés à celles rencontrées en ce moment à cause de la COVID.

Me Zeckri vote pour 4 jours. Selon elle, les représentants ne peuvent pas changer les rythmes sans consulter tous les parents.

Mr Lepetit propose que les parents élus votent pour savoir si l'on sollicite les parents.

- Me Sergent, Me Duponchel, Me Zanetti et Me Alexandre se prononcent contre une consultation des parents. Me Zanetti ajoute qu'une telle consultation n'est pas neutre, qu'elle peut même être mal perçue par les parents en ce moment, et avoir un effet négatif vis à vis de l'école.
- Mr Lepetit s'abstient.
- Me Zeckri est favorable pour un sondage auprès des parents.

Me Hamelin note que dans 3 ans, un sondage devra être planifié, avec la possibilité d'une réunion pour débattre des 4 jours ou 4,5 jours.

Me Duponchel acquiesce.

Me Zanetti transmet les demandes de parents pour la mairie :

- des parents demandent à ce que le passage derrière la mairie soit remblayé car il est boueux et glissant, il a provoqué des chutes.

Me Rey Dorène annonce que cela a été discuté ce soir et que le chemin sera remblayé dès que possible en attendant aménagement définitif.

- le lavabo installé pour les CP-CE1 ne suffit pas donc l'utilisation du gel hydroalcoolique est toujours en vigueur, car le lavage des mains prend trop de temps.

Me Rey Dorène précise que c'est aux enseignants de s'organiser, qu'installer d'autres lavabos n'est pas possible actuellement. Un projet de sanitaires pour ces classes est en cours.

Me Segovia explique que le lavage des mains en grand groupe avec un lavabo prend énormément de temps et n'est donc pas possible lors du retour en classe. Le lavabo est utilisé lors du passage au WC ou lorsque les enfants sont seuls ou à 2.

Me Hamelin précise que l'installation par Jean-Claude Poignavant de lavabos dans la cour des primaires est presque terminée : il reste à installer savon et papier essuie-mains.

Résultats des votes : 10 votes pour l'organisation à 4 jours et 2 abstentions.

Clotûre de la séance à 19h15.